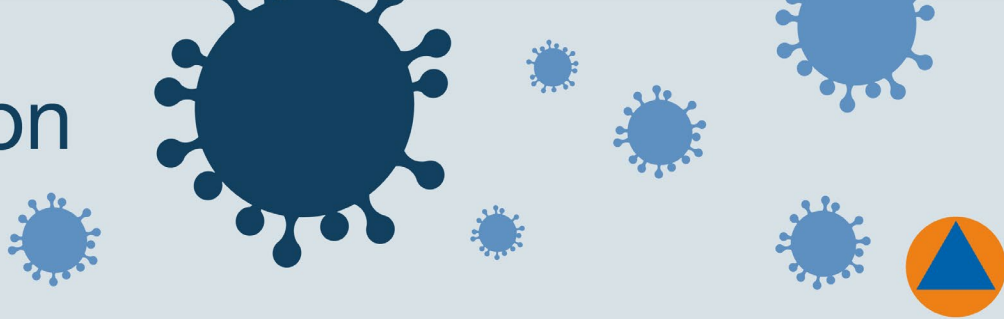


# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : Toutes les travailleuses enceintes ou qui allaitent du  
CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 13 juillet 2021**

**OBJET : Arrêt de la distribution systématique de gel désinfectant  
pour les travailleuses enceintes ou qui allaitent**

Considérant l'autorisation temporaire de Santé Canada pour l'usage de l'alcool de grade technique dans la fabrication des gels désinfectants venus à échéance le 30 juin 2021 et, en suivi de la [note de service de juin 2020](#) concernant le retrait de certaines solutions hydroalcooliques pour les travailleuses enceintes ou qui allaitent, la Direction de la logistique, en collaboration avec le service de la prévention, santé et sécurité au travail, a procédé à l'analyse de l'ensemble des gels désinfectants présents dans les inventaires.

Après validation de l'ensemble des gels désinfectants présents dans les entrepôts du CISSS de Chaudière-Appalaches, il appert que le produit X-Pure de la compagnie Wood Wyant, certifié exempt d'alcool de grade technique, est disponible. En conséquence, à compter de ce jour, les travailleuses enceintes ou qui allaitent doivent dorénavant réquisitionner ce produit, par le biais d'une requête GRM, pour leur besoin de désinfection des mains et la **distribution systématique** des gels désinfectants exempts d'alcool de grade technique **prend fin**.

L'employée qui n'a pas accès à GRM pour effectuer sa réquisition est invitée à se référer à son gestionnaire pour identifier la personne responsable des réquisitions dans le service. Enfin, il n'est plus requis d'informer le service de la prévention, santé et sécurité au travail si vous êtes enceintes ou allaitez.



« Signature autorisée »  
Paméla Laforest  
Coordonnatrice logistique  
Volet production et distribution  
Direction de la logistique

« Signature autorisée »  
Mélanie Lambert  
Chef de service  
Prévention, santé et sécurité au travail  
DRHCAJ

Contenu et diffusion approuvés par : Renée Berger